

PRÉAVIS DE GRÈVE

par les enseignantes et les enseignants du
GYMNASE DE NYON
réuni.e.s en assemblée générale le 14 mai 2019

au sujet

- **du mouvement national de manifestations pour l'égalité de chances et contre le sexisme et les discriminations liées au genre &**
- **de la grève féministe, grève des femmes, du 14 juin 2019**

Après avoir pris connaissance (pour mémoire) :

- des « 8 mesures pour une plus grande égalité salariale au sein de l'Administration cantonale vaudoise » présentées par Mme Nuria Gorrite, Présidente du Conseil d'État en charge du Département des infrastructures et des ressources humaines (19 septembre 2018) ;
- des remarques sur ces mesures, essentiellement des questions, portant sur leur mise en œuvre *concrète* telles que formulées par les syndicats ;
- des revendications que ces questions pourraient motiver, à commencer par la revendication d'ouverture de négociations pour l'égalité, qui devraient permettre aux syndicats de la fonction publique d'examiner de près, dans un esprit constructif, la mise en œuvre du train de mesures *remarquable* annoncé par le Conseil d'État;
- de la décision du Conseil d'État (communiqué du 15 mars 2019)
 - a) de ne pas entrer dans ces négociations que rien ne justifierait en l'état de choses présent,
 - b) de laisser les syndicats saisir l'Organe de conciliation et d'arbitrage sans faire obstacle à la délivrance d'un acte de non-conciliation,
 - c) d'accepter alors, sans sanctions administratives, l'organisation de grèves dans la fonction publique vaudoise en soutien du mouvement national de manifestations cité en titre ;

les enseignantes et les enseignants du Gymnase de Nyon, réunis en assemblée générale, ont voté à l'unanimité des présents un préavis de grève pour toute la journée du 14 juin.

Ce préavis est fondé

1° sur la reconnaissance d'un conflit collectif *potentiel* entre l'État employeur et ses employé.e.s, fût-il limité à des demandes ponctuelles d'ajustement des mesures à prendre, ce qu'aucune négociation n'a encore permis d'examiner posément, et

2° sur la résolution de se saisir de la grève comme moyen d'augmenter notre capacité de porter dans l'espace public les revendications du mouvement national des femmes, revendications lisibles dans le *Manifeste* (13 décembre 2018) rédigé par les Collectifs romands pour la grève féministe et des femmes du 14 juin.

Il nous paraît nécessaire de faire nôtres ces revendications, non seulement en tant que parties d'un genre, mais d'abord et essentiellement en tant qu'actrices & acteurs d'une société à *retoucher* judicieusement. En 1949, Simone de Beauvoir écrivait :

[...] les accomplissements personnels sont presque impossibles dans les catégories humaines collectivement maintenues dans une situation inférieure. [...] Les antiféministes tirent de l'examen de l'histoire deux arguments contradictoires : 1° les femmes n'ont jamais rien créé de grand ; 2° la situation de la femme n'a jamais empêché l'épanouissement des grandes personnalités féminines. Il y a de la mauvaise foi dans ces deux affirmations ; les réussites de quelques privilégiées ne compensent ni n'excusent l'abaissement systématique du niveau collectif ; et que ces réussites soient rares et limitées prouve précisément que les circonstances leur sont défavorables. Comme l'ont soutenu Christine de Pisan, Poulain de la Barre, Condorcet, Stuart Mill, Stendhal, dans aucun domaine la femme n'a jamais eu ses chances. C'est pourquoi aujourd'hui un grand nombre d'entre elles réclament un nouveau statut ; et encore une fois, leur revendication n'est pas d'être exaltées dans leur féminité : elles veulent qu'en elles-mêmes comme dans l'ensemble de l'humanité la transcendance l'emporte sur l'immanence ; elles veulent qu'enfin leur soient accordés les droits abstraits et les possibilités concrètes **sans la conjugaison desquels la liberté n'est qu'une mystification** [nous soulignons]. Cette volonté est en train de s'accomplir. Mais la période que nous traversons est une période de transition ; ce monde qui a toujours appartenu aux hommes est encore entre leurs mains ; les institutions et les valeurs de la civilisation patriarcale en grande partie se survivent. Les droits abstraits sont bien loin d'être partout intégralement reconnus aux femmes : en Suisse, elles ne votent pas encore [...]. Et les droits abstraits, nous venons de le dire, n'ont jamais suffi à assurer à la femme une prise concrète sur le monde : entre les deux sexes, il n'y a pas aujourd'hui encore de véritable égalité.

Nous serions bien mal avisé.e.s de considérer ce propos comme tout à fait daté.

Nyon, le 17 mai 2019